

**ETAPE (0)** : L' assuré se connecte à son compte ameli et se rend sur la page d'accueil puis dans l'espace prévention







Tout ce que vous devez savoir pour prendre soin de votre chaque étape de votre vie. dépistages, les vaccinations

Il se rend sur la rubrique **M'T Dents** 

Puis clique sur Accédez à votre service M'T Dents

♥₫



**ETAPE (2)** : L'assuré prend connaissance des informations liées à l'espace M'T Dents en fonction de sa situation et télécharge le formulaire



.........



**ETAPE (3)** : L'assuré peut imprimer le formulaire après l'avoir téléchargé

examen	
de prévention bucco-dentaire	
articles L. 2132-2-1 du Code de la santé publique et L. 162-1-12 du Code de la sécurité sociale	
arrêté du 14 juin 2006	(J.O. du 18 juin 2006) partie à adresser
date limite de realisation de l'examen : 12/08/2021	
assure(e) - beneficiaire	CDAM de l'ISEPE
assure(e) :	2, rue des Alliés
NIR :	38045 GRENOBLE CEDEX 9
bénéficiaire :	
date de naissance :	
identification du praticien	
praticien titulaire ou collaborateur libéral	praticien salarié ou remplaçant
nom et prénom	nom et prénom
adresse	adresse
n° d'identification	n° d'identification
examen de prévention - radiographies intrabuccales réalisées	
date de l'examen	signature du praticien attestant la réalisation de l'examen
pas de radiographie réalisée	
1 ou 2 radiographies réalisées 3 ou 4 radiographies	réalisées
montant des honoraires : euros	